

CULTURE / PATRIMOINE, SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS — **LA FABRIQUE  
MUSICALE, UNE NOUVELLE ACADEMIE DE MUSIQUE  
ET DE CHANT À AVON**



Inauguration de la Fabrique musicale d'Avon le 3 février 2024 © Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

Dans le cadre de sa politique contractuelle en faveur des collectivités du territoire, le Département de Seine-et-Marne a financé une partie des travaux de réhabilitation de l'ancienne bibliothèque transformée en académie de musique et de chant d'Avon. Retour sur l'inauguration de la Fabrique musicale le 3 février dernier.



Créé le: 5/02/2024

Inaugurée le samedi 3 février en présence de Béatrice Rucheton, Vice-Présidente en charge de l'environnement, la Fabrique musicale d'Avon est un lieu d'éveil et d'apprentissage musical, où la créativité est encouragée aussi bien pour les débutants curieux que pour les virtuoses.

## Enrichir l'offre culturelle et artistique de proximité

Ce projet, financé à 34,55 % par le Département de Seine-et-Marne dans le cadre d'un Fonds d'Aménagement Communal, répond aux objectifs du Conseil départemental : « *Le Président Jean-François Parigi, que je représente aujourd'hui, a dès le début de son mandat fixé un cap clair : permettre à tous les Seine-et-Marnais, qu'ils vivent dans nos villes ou dans nos villages, de pouvoir bénéficier d'une offre culturelle et artistique variée, de qualité et de proximité. L'évènement qui nous rassemble aujourd'hui en est un exemple probant* », explique Béatrice Rucheton.



*Le Département s'engage à bâtir des projets utiles à tous et qui participent grandement à l'attractivité de notre territoire.*

*Béatrice Rucheton, Vice-présidente de l'environnement*

## CHIFFRES-CLÉS

**724 000**

€

c'est le montant des travaux de la Fabrique musicale d'Avon

**250 000**

€

C'est le montant de la subvention départementale qui représente 34,55 % du coût des travaux

**2,36**

millions d'euros

ont été dédiés aux structures d'enseignement artistique depuis le début du mandat.

**674**

projets

sur l'ensemble des contrats mis en place dans le cadre de la politique contractuelle depuis le début du mandat

**RETOUR EN PHOTOS SUR L'INAUGURATION**

